

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 13740
Numéro SIREN : 752 469 353
Nom ou dénomination : 123 MON ECOLE PARIS XV

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2021 sous le numéro de dépôt 29161

COMPTES ANNUELS

en euros

123 MON ECOLE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Bilan au 30/06/2020

28 RUE FREMICOURT

75015 PARIS

SIRET : 75246935300011

NAF : 8520Z

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



MVN EXPERTISE COMPTABLE

sas au capital de 150 000 euros | inscrite à l'ordre des experts comptables de Paris
8, avenue du Président Wilson 75116 Paris | mvn@mvn.ec | www.mvn.ec | 01 44 79 35 25
708 202 437 RCS PARIS | APE 6920 Z

BILAN

Bilan Actif	Du 01/07/2019 au 30/06/2020			Au 30/06/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Conces., brevets et dts similaires	52 317	20 198	32 119	33 707
Fonds commercial	95 528	8 333	87 195	89 972
Autres immobilisations incorp.	34 507	11 764	22 743	28 114
Avc. et acpt sur immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. tech., matériels et out. ind.	13 680	7 800	5 880	1 219
Autres immobilisations corporelles	909 105	422 923	486 182	493 981
Immobilisations en cours	6 488		6 488	11 059
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations M. en Equiv				
Autres participations				
Créances rattachées à des part.				
Titres Immobilisés Act. Portefeuille - TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	89 312		89 312	88 464
TOTAL (I)	1 200 937	471 018	729 918	746 516
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
MP, autres appro.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avc et Acpt versés sur commandes				821
Créances				
Clients et comptes rattachés	91 816		91 816	155 380
Autres	173 169		173 169	43 104
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	19 110		19 110	19 110
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	35 852		35 852	104 236
Charges constatées d'avance	38 528		38 528	29 153
TOTAL (II)	358 475		358 475	351 804
Frais ém. emprunts à étaler (III)				
Primes de rbsmt des oblig° (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	1 559 411	471 018	1 088 393	1 098 320

Bilan Passif	Du 01/07/2019	Du 01/07/2018
	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social dont versé :5000	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	500	500
- Réserves sttt ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	104 527	70 805
Report à nouveau		
Résultat (bénéfice ou perte)	37 222	33 722
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	147 249	110 027
AUTRES FONDS PROPRES		
Pdt de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS PR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		222
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit	198 917	255 705
Emprunts et dettes fi. diverses	26 208	167 448
Avc et Acpt reçus / cmmmd en cours		
Dettes fourn. et cpt rattachés	137 633	56 201
Dettes fiscales et sociales	174 103	137 310
Dettes sur immo et cpt rattachés		
Autres dettes	353 184	161 462
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	51 100	209 945
TOTAL (III)	941 144	988 293
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	1 088 393	1 098 320

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020 dont le total est de 1088392.91 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 37221.61 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon ces dispositions :

- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)
- Le Plan Comptable Général, PCG, règlement ANC n°2014-03
- Les règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07,
- Le Code de Commerce, articles L 123-12 à L 123-28-2 et R 123-172 à D 123-208-1.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait caractéristique de l'exercice qui a été pris en compte pour l'arrêté des comptes annuels clos au 30 juin 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 juin 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changements de méthodes

PCG art. 833-2/4

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (y compris les frais d'acquisition),
- les fonds commerciaux acquis,
- ainsi que les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement est exposée au paragraphe

« Amortissements ».

Dépréciation

Voir paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Amortissement

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement est exposée au paragraphe « Amortissements des immobilisations ».

Dépréciation

Voir paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Amortissements des immobilisations

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Nature des biens immobilisés	Montants	Amortissements	Valeur Nette	Durée
Licences	52 317	20 198	32 119	De 1 à 3 ans
Autres immos incorporelles	34 507	11 764	22 743	De 1 à 3 ans
Matériels industriels	13 680	7 800	5 880	De 7 à 10 ans
Agencements divers	840 073	382 061	458 012	De 7 à 10 ans
Matériel de bureau et info	33 086	18 093	14 993	De 3 à 5 ans
Matériel d'enseignement	20 222	13 711	6 511	De 3 à 5 ans
Mobilier	15 723	9 058	6 665	De 3 à 5 ans
Droit d'entrée	25 000	8 333	16 667	5 ans
Droit au bail	70 528		70 528	n/a
Dépôts de garantie	89 312		89 312	n/a
Immobilisations en cours	6 488		6 488	n/a
Total	1 200 937	471 018	729 919	

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, si connue, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entité, à savoir dans le cas de l'entreprise, au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Titres de participation et créances rattachées

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Pour les titres en devises qui sont financés par des emprunts dans la même devise, la valeur d'utilité retenue tient compte, le cas échéant, des écarts de conversion générés sur le financement adossé. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

Stocks

PCG art. 833-8/1

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode du premier – premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où il se trouve (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement (VMP)

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Opérations en devises

PCG art. 410-1 à 420-8

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture (élément couvert ou couverture). Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

Provisions

PCG art. 833-12/1

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Engagements de retraite

Rec. ANC no 2013-02

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2015) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.00%.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice est de

État des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acq° apports virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	174 885		7 467
TOTAL	174 885		7 467
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	7 347		6 332
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	773 364		66 709
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	47 901		21 130
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	11 059		6 488
Avances et acomptes			
TOTAL	839 672		100 660
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	88 464		848
TOTAL	88 464		848
TOTAL GENERAL	1 103 020		108 975

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réév. légale ou par m. équival.
	Virement	Cession		VO immo fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			182 352	
TOTAL			182 352	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			13 680	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			840 073	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			69 032	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	11 059		6 488	
Avances et acomptes				
TOTAL	11 059		929 273	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			89 312	
TOTAL			89 312	
TOTAL GENERAL	11 059		1 200 937	

État des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mont. au début de l'exercice	Aug°.	Dim°	Mont. en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	23 091	17 204		40 295
TOTAL	23 091	17 204		40 295
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	6 128	1 672		7 800
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	297 388	84 674		382 061
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	29 897	10 965		40 862
Emballages récup. et divers				
TOTAL	333 413	97 310		430 723
TOTAL GENERAL	356 504	114 514		471 018

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

État des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts ⁽¹⁾ ⁽²⁾			
Autres immobilisations financières	89 312		89 312
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	91 816	91 816	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	816	816	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 303	3 303	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	2 535	2 535	
Groupe et associés ⁽²⁾	153 862	153 862	
Débiteurs divers	12 653	12 653	
Charges constatées d'avance	38 528	38 528	
TOTAL	392 825	303 513	89 312
⁽¹⁾ Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
⁽¹⁾ Montant des remb. obtenus en cours d'exercice			
⁽²⁾ Dont, aux associés personnes physiques			

État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾				
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit ⁽¹⁾				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	198 917	52 387	146 530	
Emprunts et dettes financières diverses ^{(1) (2)}				
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	137 633	137 633		
Personnel et comptes rattachés	50 369	50 369		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98 701	98 701		
Impôts sur les bénéfices	2 269	2 269		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 700	2 700		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 063	20 063		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés ⁽²⁾	26 208	26 208		
Autres dettes	353 184	353 184		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	51 100	51 100		
TOTAL	941 144	794 614	146 530	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 788			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	298 964			

Comptes de régularisation

Charges à payer PCG art. 833-14/3	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2020	30/06/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 451	19 266
Dettes fiscales et sociales	59 404	81 458
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	64 733	93 116
TOTAL	182 588	193 840
Produits à recevoir PCG art. 833-14/3	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2020	30/06/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	27 674	76 699
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	27 674	76 699
Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation	51 100	209 945
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	51 100	209 945
Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2020	30/06/2019
Charges d'exploitation	38 528	29 153
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	38 528	29 153

Fonds Commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés DROIT AU BAIL 28 RUE FREMICOURT	70 528
TOTAL	70 528

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000	1	5 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 000	1	5 000

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	184 000
TOTAL	

COMMENTAIRES

Autres engagements financiers : suivi des abandons de compte courant d'associés avec clause de retour à meilleur fortune à hauteur de 106.000 € (200.000 € le 31/12/2015, 26.000 € le 31/08/2016 et (120.000 euros) le 30/06/2017 et 78.000 € le 30/06/2020)

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

COMMENTAIRES

123 MON ECOLE PARIS XV
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 28 rue Fremicourt, 75015 PARIS
752 469 353 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DECEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020
DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 37 222 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 37 222 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 141 749 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 DECEMBRE 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

Société 123 Mon Ecole Internationale

